

## Formulaire d'adhésion

(version 17-02-2016)

La MRC de Charlevoix coordonne le projet *Banque de terres* qui a comme objectif de faciliter le jumelage entre des propriétaires de terres agricoles et des agriculteurs<sup>1</sup>

Le projet est basé sur un processus d'accompagnement visant à maximiser les chances de succès pour tous. Le présent formulaire d'adhésion décrit les services offerts par la MRC aux propriétaires fonciers et aux agriculteurs qui s'inscrivent. Il vous demande également de consentir à certains engagements afin d'augmenter l'efficacité du processus.

### *Services offerts par la MRC de Charlevoix*

1. Accueil et aide à l'inscription de votre projet agricole ou de votre propriété.
2. Fourniture d'un cahier du participant.
3. Aide au repérage d'une terre ou d'un agriculteur selon votre projet.
4. Participation à la première rencontre de l'agriculteur chez le propriétaire afin de faciliter les premiers contacts et le suivi des démarches subséquentes.
5. Accompagnement pour l'élaboration des bases d'une entente d'affaire.
6. Pour la location d'une terre : soutien à la négociation et à la rédaction de l'entente de jumelage.

### *Limitations de responsabilité*

1. La MRC de Charlevoix décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations et représentations faites par les usagers de la Banque de terres.
2. La MRC de Charlevoix ne fait aucune représentation quant à la qualité des personnes qui s'inscrivent à la *Banque de terres* et déclinent toute responsabilité quant à la qualité des jumelages conclus. La responsabilité revient aux parties de s'assurer de faire le choix le plus approprié à leurs besoins.
3. La MRC de Charlevoix se réserve le droit de mettre fin en tout temps à son implication et au processus de jumelage.
4. La MRC de Charlevoix n'est pas responsable pour tout dommage, perte ou inconvénient subis par les participants.

### *Les engagements de l'agriculteur et du propriétaire*

1. Lire et suivre le guide intitulé *Vers une bonne entente de jumelage*, sous l'onglet 1 du cahier du participant.
2. Toujours passer par l'intermédiaire de la conseillère pour initier les premiers contacts avec un propriétaire (plusieurs d'entre eux demandent de ne pas être dérangés de façon inopportune).
3. Dans le cas d'une location de terre agricole, utiliser le service d'accompagnement à la négociation et à la rédaction d'une entente de jumelage offert par la MRC de Charlevoix.

---

<sup>1</sup> Le terme agriculteur fait référence ici aux aspirants-agriculteurs, à la relève agricole et aux agriculteurs en activité.

4. Si l'inscription à la Banque de terres conduit à une entente, quel qu'en soit la nature, acquitter la contribution financière (voir l'encadré à la page suivante).
5. Si l'inscription à la Banque de terres ne conduit pas à une entente mais que des frais de professionnels juridiques ont été engagés pour des services d'accompagnement à la négociation ou à la rédaction d'une entente, acquitter sa part des frais engagés (voir l'encadré à la page suivante).

#### **Les engagements spécifiques de l'agriculteur**

1. À la demande de la conseillère du projet Banque de terres, s'il s'agit d'un démarrage d'entreprise ou d'un nouveau projet agricole, fournir un plan d'affaires validé par une autorité reconnue.
2. Prendre les précautions raisonnables pour analyser, à ses frais, les sols et les bâtiments agricoles et évaluer les investissements à faire avant la mise en production.

#### **Les engagements spécifiques du propriétaire**

1. Dévoiler toute information pertinente sur la terre et les bâtiments loués afin de permettre aux agriculteurs de prendre une décision en toute connaissance de cause.
2. Évaluer la possibilité d'encourager la relève agricole en utilisant une politique de prix favorable à l'émergence d'un nouveau projet agricole.

#### **La contribution financière des agriculteurs et propriétaires**

La contribution demandée a été fixée de façon à ce qu'elle soit avantageuse au regard de l'ensemble des services reçus par les agriculteurs et les propriétaires.

*Note : Pour répondre à certaines situations particulières, la contribution demandée pourrait être différente de celle indiquée ci-dessous. Voir l'addenda à la page 3.*

#### **Contributions au projet**

- 1) **Entente de location** : La contribution de l'agriculteur est fixée à 500 \$ + taxes. La contribution du propriétaire est fixée à 0 \$.
- 2) **Entente de vente, de transfert ou de location avec option d'achat** : La contribution de l'agriculteur et celle du propriétaire sont fixées à 500 \$ + taxes chacune.
- 3) Dans le cas où les participants se sont engagés dans une négociation d'entente, qu'ils ont bénéficié d'un soutien juridique mais qu'ils n'ont pu en arriver à la conclusion d'une entente, les frais exigés correspondront aux frais engagés par le professionnel juridique lors de la négociation.

Ces frais seront séparés équitablement jusqu'à un maximum de 250\$ + taxes / partie.

#### **Modalités de paiement**

- 1) **Entente de location** : La contribution peut être payée en deux versements égaux, le premier à la signature de l'entente de location entre les parties et le second douze mois plus tard.
- 2) **Entente de vente, de transfert ou de location avec option d'achat** : Les contributions sont payées en un seul versement au moment où prend fin l'accompagnement par l'agent terrain dans le dossier. Cela correspond habituellement à la prise en charge du dossier par le ou les notaire(s) mandatés.
- 3) Les contributions sont payables à la MRC de Charlevoix, gestionnaire de la Banque de terres.

**Addenda - Contributions au projet** (*précisions à ajouter, au besoin, par la conseillère Banque de terres*)

***Durée de l'inscription***

L'inscription d'un participant sera maintenue dans la Banque de terres tant que sa recherche sera active s'il s'agit d'un agriculteur ou que sa propriété fera l'objet d'un intérêt s'il s'agit d'un propriétaire et tant que les engagements prévus aux présentes seront respectés.

## Signatures

\_\_\_\_\_

Participant

\_\_\_\_\_

Personne-ressource de la MRC

\_\_\_\_\_

En lettres moulées

\_\_\_\_\_

En lettres moulées

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Date

Signé à .....

Signé à .....